Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 18.11.09 | 42e année | No 33

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Pilule d'hier et pilule du lendemain

Né dans la foulée de Mai 68 et de la généralisation de la pilule contraceptive, le Centre de planning familial de Neuchâtel fête cette année ses 40 ans. On ne mesure plus vraiment aujourd'hui ce qu'a pu représenter à l'époque pour les couples, et en particulier pour les femmes, la possibilité de dissocier sexualité et reproduction. Libérées de la dictature des grossesses non désirées, les femmes, pensait-on alors, allaient progressivement se libérer également de la domination des hommes et, ensemble, ils allaient remettre en cause les fondements mêmes de la société. De la révolution sexuelle, on allait passer à la révolution sociale!

Aujourd'hui, il faut hélas déchanter: malgré de spectaculaires avancées, comme la conquête du droit à l'avortement et l'effondrement du nombre d'interruptions de grossesses, la révolution n'a pas eu lieu. Libérée des anciens tabous, la sexualité est désormais prisonnière des chaînes dorées du mercantilisme. Elle est en outre marquée par l'irruption sur la scène d'un intrus nommé SIDA ou encore par les difficultés grandissantes de nombreux couples à procréer. Fondé pour aider les femmes à contrôler les naissances, le Centre de planning familial est paradoxalement de plus en plus fréquemment appelé à accompagner les couples dans leur désir d'enfant!

Si les préoccupations changent, la mission reste fondamentalement la même: garantir à chacun le droit à l'information et promouvoir ainsi la santé sexuelle, sans laquelle on ne saurait parler de santé tout court.

Daniel Perdrizat
Directeur de la santé et des affaires sociales

Une parmi les 150 familles venues planter un chêne pour célébrer une naissance.

Un arbre pour une naissance

Samedi passé, plus de 200 jeunes chênes ont été plantés dans la forêt de la Roche de l'Ermitage. Les parents des enfants nés entre le 1er octobre 2008 et le 30 septembre 2009 étaient conviés à cette action dans le cadre de l'Agenda 21. Menée par le Service forestier de la Ville de Neuchâtel, l'opération « un arbre, une naissance » fêtait ses dix ans au même titre que l'Agenda 21 neuchâtelois. Quelque 150 familles, selon les organisateurs, ont participé à cette plantation.

L'arbre a été choisi pour symboliser le développement durable. Planter un chêne pour chaque enfant né de parents domiciliés sur le territoire communal permet de régénérer les chênes de la Roche de l'Ermitage. Cette manifestation donne à la population la possibilité de participer à une action concrète, commente Jan Boni, ingénieur forestier de la Ville.

Grand chêne

Les premières familles sont venues planter leur chêne aux alentours de 9 heures, sous l'œil attentif des forestiers. Plongé dans la brume, un espace était spécialement aménagé pour accueillir parents et enfants autour d'un feu de bois. Pour marquer cette 10ème édition, un grand chêne a été planté en fin de matinée.

Agenda 21

L'Agenda 21 constitue un programme d'actions concrètes pour le 21e siècle qui entend favoriser le développement durable. Les 178 pays l'ayant adopté à Rio en 1992 se sont engagés à le développer sur le plan local. C'est ainsi que la Ville de Neuchâtel possède son Agenda 21 depuis l'an 2000.

Gestion durable

Neuchâtel promeut la gestion durable de ses forêts. Outre la régénération naturelle des peuplements forestiers et le maintien des forêts de protection, les forestiers encouragent l'utilisation régionale du bois. Ils renforcent également la fonction récréative des forêts considérées comme un lieu propice au ressourcement. (ak)

3

Les piétons doivent respecter la signalisation dans le périmètre du chantier TransEurope.

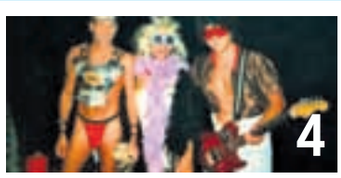
4

Retour du groupe « Explosion de caca » qui donnera un concert samedi soir à la Case à chocs.

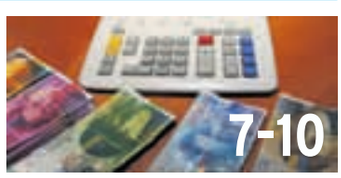
7-10

Le Conseil communal présente les lignes fortes de sa politique pour les années 2010-2013.

Aux éditions Messeiller

Schneeberger Marianne
Jack sur le chemin de Noël
Texte de Marie-Ange Voisin et
Illustrations de Marianne Schneeberger
L'âne Jack est le compagnon du Père Noël depuis de nombreuses années. Mais cet hiver, il se sent vraiment trop fatigué pour entreprendre une nouvelle tournée. Son ami l'oiseau parviendra-t-il à le décider? Jack sait-il que la petite Julie l'attend là-haut?
En mettant en scène l'âne Jack et son long périple jusqu'au village, l'auteure tenait à évoquer les difficultés d'un enfant confronté à la maladie.
36 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
Un carton pour mon arbre
Pierrot a grandi dans une maison plantée au milieu d'une clairière. Il y a quelques jours, sa maman lui a annoncé leur prochain déménagement au village
Mais comment Pierrot va-t-il emporter son arbre au village?
32 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
L'Album - Souvenir de nos Doudous
Texte: élèves de l'école enfantine
Illustrations: Marianne Schneeberger
Qui ne se souvient pas de la peluche, du nounours ou du morceau de tissu qui l'a accompagné tout au long des grands moments d'émotion de son enfance?
Pendant quelques semaines, Marianne Schneeberger a eu le privilège de rencontrer les élèves de deux classes enfantines; ils lui ont parlé avec enthousiasme et fantaisie de leur doudou. Elle a récolté le récit de chaque enfant et peint le portrait de chaque doudou, afin d'en faire un album-souvenir.
36 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
Les animaux du livre oublié
Un lapin, un âne, un chien, un chat et un coq vivaient paisiblement
dans une clairière. Un jour, ils découvrent un livre. C'est l'histoire des musiciens de Brême, et le lapin se met à la lire à ses amis.
L'auteure raconte comment, dans un premier temps, le lapin-qui-sait-lire est exclu de l'aventure de ses amis, et comment il parvient à retrouver sa place parmi eux.
48 pages, format 21 cm x 23 cm

Schneeberger Marianne
Martin perché sur un nuage
Texte de Catherine Raimondi et
Illustrations de Marianne Schneeberger
Un arc-en-ciel et un nuage font le bonheur de Martin, un petit lutin. Mais bien vite, la peur de ne pas pouvoir redescendre s'installe.
Ses amis, les animaux de la forêt, vont tout faire pour l'aider. Réussiront-ils?
40 pages intérieur, format 21 cm x 23 cm

PROMOTION !

5 livres pour **80.–**
au lieu de 115.–

2 livres pour **35.–**
au lieu de 46.–

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage **«Jack sur le chemin de Noël»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Un carton pour mon arbre»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«L'album-Souvenir de nos Doudous»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Les animaux du livre oublié»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. de l'ouvrage **«Martin perché sur un nuage»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.–.**
..... ex. du coffret spécial Marianne Schneeberger **«5 livres pour Fr. 80.–»**
Jack sur le chemin de Noël, Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous, Les animaux du livre oublié, Martin perché sur un nuage.
..... ex. de l'offre DUO de Marianne Schneeberger **«2 livres pour Fr. 35.–»**
Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous.

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Dans ce numéro

Soutien

Une soirée de soutien en faveur d'enfants d'Afrique se tiendra vendredi à Cortaillod. Organisée par l'Association de soutien à l'ONG Imbewu, cette soirée se déroulera autour d'une fondue nord-sud.

Page 4

Faire un enfant

La compagnie «Le Pestacle fatal» joue «L'enfant, mode d'emploi» d'Antoinette Rychner. Cette pièce raconte l'histoire d'une génération d'Européens face à la question de la maternité et de la paternité.

Page 5

Politique 2010-2013

Le Conseil communal présentera son programme politique au Conseil général lors de la séance du 7 décembre prochain. Développé selon cinq axes, le programme politique compte quelque 150 actions concrètes.

page 7-10

Karaté

Le karatéka neuchâtelois, Jonas Martin revient des championnats du monde de karaté qui ont eu lieu la semaine passée au Maroc. Ses espoirs de podium se sont envolés en quart de finale face à un Slovaque. Il livre ses impressions sur cette compétition.

Page 16

Le chantier du projet TransEurope requiert d'observer quelques règles de sécurité

Ce panneau interdit aux piétons d'accéder au passage au nord de l'OFS longeant le chantier TransEurope.

Assurer la sécurité des usagers

Dans le cadre du projet Ecoparc, le quartier du Crêt-Taconnet a connu de nombreuses transformations. La dernière d'entre elles consiste à construire le bâtiment TransEurope qui fait l'objet d'importants travaux. Situé sur le plateau de la gare, le périmètre du chantier a été jugé trop dangereux pour y autoriser l'accès. Piétons et automobilistes sont donc priés de respecter la signalisation mise en place dans le secteur.

Pour des raisons de sécurité, le passage longeant la face nord du bâtiment de l'Office fédéral de la statistique (OFS) est interdit aux piétons. En guise d'alternative, ceux-ci doivent impérativement emprunter le passage situé du côté sud du bâtiment de l'OFS. Quant aux automobilistes, le passage nord leur est également interdit. Seuls les usagers des parkings souterrains de l'OFS ainsi que du Conservatoire de musique neuchâtelois (CMN) et de la Haute Ecole de gestion (HEG) ont l'autorisation d'y circuler.

Sécurité

L'entreprise Implenia, responsable de la sécurité du chantier, a mis en place ces règles de sécurité pour éviter tout éventuel accident. «Les grues et le passage de poids lourds rendent le tronçon trop dangereux», explique Claude Béguin, secrétaire général de la HE-Arc. Et de poursuivre: des étudiants et des parents cheminent encore le long du passage nord sans se soucier de la signalisation. Des panneaux d'interdiction sont pourtant placés devant le tronçon en question.

Chantier TransEurope

La construction du bâtiment TransEurope a été programmée en deux étapes. La première étape des travaux est actuellement en cours et devrait se terminer en été 2011. La direction générale de la Haute école Arc, ainsi que ses filières d'ingénierie, de santé et de conservation-restauration prendront leurs quartiers dans ce nouveau bâtiment, lors de la rentrée académique 2011-2012. Jusqu'à cette date, les usagers sont donc priés de respecter la signalisation et les règles de sécurité mises en place dans le secteur. «Les parents peuvent utiliser les places dépose minute de la gare pour déposer leurs enfants», commente Claude Béguin. Quant à la seconde étape des travaux, son échéance n'est pour l'heure pas encore définie par le maître de l'ouvrage CFF immobilier.

Quartier Crêt-Taconnet

Initié en 1999, le projet Ecoparc vise la régénération d'une friche ferroviaire située sur le plateau de la gare de Neuchâtel. Suite à la construction du bâtiment principal de l'OFS et de sa tour, plusieurs immeubles d'habitation ont été implantés dans le secteur du Crêt-Taconnet Est. Ceci en intégrant soigneusement le nouveau quartier à l'environnement urbain déjà présent. Le quartier a poursuivi sa transformation avec la création du bâtiment CMN-HEG achevé cette année. Le bâtiment TransEurope constitue ainsi la dernière pièce du puzzle Ecoparc. L'ensemble du quartier a été élaboré par le bureau Bauart Architectes et Urbanistes SA dans une optique de développement durable et répond aux exigences du label Minergie qui tente notamment de diminuer les atteintes à l'environnement. (ak)

Soirée festive à Cortaillod en faveur des enfants défavorisés d'Afrique du Sud

Junior Tshaka soutient Imbewu

L'Association de soutien à l'ONG Imbewu qui œuvre en faveur d'enfants en Afrique du Sud, organise une soirée de soutien vendredi à Cortaillod. Et cela tombe bien puisque le 20 novembre sera la journée internationale des droits de l'enfant.

Pour Imbewu, le sport constitue un excellent moyen de faire valoir les droits de l'enfant. Forte de cette conviction, l'ONG développe des projets en faveur des jeunes et adolescents sud-africains et propose un concept de parrainage d'enfants centré sur le développement par le sport. Les terrains de sports constituent le lieu idéal pour sensibiliser les jeunes à des thématiques sociales et de santé. Les entraîneurs encadrent les jeunes et les encouragent à s'investir dans leur cursus scolaire.

Fondue et reggae

La soirée de vendredi permettra à chacun de vivre un moment convivial autour d'une fondue nord-sud (fondue chinoise - vigneronne avec poulet, crevettes et saumon agrémentés de sauces à base de mayonnaises revisitées). Elle se poursuivra par un concert acoustique de Junior Tshaka sensible au message d'Imbewu.

Exposition de photos

L'ONG «Médecins du monde» avec laquelle Imbewu collabore et partage des locaux à Neuchâtel tiendra un stand afin de mieux se faire connaître. Le public pourra également découvrir une sélection de photos prises par des enfants des écoles partenaires d'Imbewu sous la direction du photographe Stefan Winter.

Imbewu met en œuvre des projets d'éducation des jeunes par le sport dans les townships sud-africains.

Cort'Agora (Cortaillod), vendredi 20 novembre dès 19h30. Renseignements sur www.imbewu.org. Inscription obligatoire pour le repas : tél 077 437 59 30 (de 9h à 17h). Il est possible d'assister uniquement au concert. Billets à l'entrée.

«Explosion de caca» se reforme et donne un concert exceptionnel à la Case à chocs

Has been tour 2009

«Explosion de caca», le groupe légendaire composé de Guy Cul (chant et guitare), Jean-Jacques Travolta (basse et chant) et Mouloud Rochat (batterie et chant), est de retour et donnera un concert à ne manquer sous aucun prétexte samedi soir à la Case à chocs.

Le groupe s'était séparé en 2003 au grand dam de ses nombreux fans. Mais c'était sans compter sur la ténacité et la volonté de ces derniers qui sont parvenus à convaincre les trois anti-héros à remonter sur scène. Grâce à la pression populaire et aux nouveaux outils de communication modernes comme le fax ou le télégraphe, «Explosion de caca» est de retour pour un «has been tour» qui promet déjà de rester dans les annales (sic).

Le groupe évoluera samedi soir dans un style totalement déjanté, affublé de déguisements sortis tout droit d'un mauvais conte de fées. Il interprétera avec beaucoup d'application des morceaux allant du reggae au métal. La première partie sera assurée par le groupe de punk, rock et funk Deep Kick, très influencé par les Red Hot Chili Peppers, Henri Dès, Patrick Sébastien et les Babibouchettes…Les célèbres Rambling Wheels devraient également faire une apparition et assurer un dj set.

Case à chocs, 21 novembre, 22 heures.

«Explosion de caca» avec (de gauche à droite) Mouloud Rochat, Jean-Jacques Travolta et Guy Cul. Samedi à la Case!

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Jusqu'au 3 janvier 2010: «Le monde selon Suchard». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 10 janvier 2010, exposition Martial Leiter – guerres.

Samedi 21 novembre à 17 heures: «Du chocolat pour tous», visite ciblée de l'exposition «Le monde selon Suchard», par Régis Huguenin et/ou le prof. Laurent Tissot.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Jusqu'au 16 mai 2010, exposition «Helvetia Park». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition «parce Queue». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 18 décembre, exposition *Here Comes the Sun*. Ouvert me au di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 10 janvier 2010, exposition Martial Leiter – guerres. Dessins de presse. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Jeudi 19 novembre à 19 heures, exposition Martial Leiter, dialogue entre l'artiste, Janine Perret Sgualdo et Walter Tschopp.

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 22 novembre, exposition Maurice Frey, peinture et Dominique Junod, sculpture. Ouvert du ma au ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 16 janvier 2010, exposition Olivier O. Olivier, dessins 1988-2009. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Conférences

Faculté des lettres (espace L. Agassiz 1), Université du 3ème âge: jeudi 19 novembre de 14h15 à 16 heures: «Suisse ouverte? Suisse fermée?... Un état des lieux de l'immigration», par Etienne Piguet, professeur de géographie des mobilités à l'Université.

Divers

Association Les Chatons, samedi 21 novembre de 7h30 à 12 heures à la Boulangerie du Mail, Jaquet-Droz 2, atelier boulangerie pour les enfants de 6 à 12 ans. Réservations: tél. 078/ 929 36 39. Vente du pain, place du Marché (8h30-13h) et devant la Migros (13h30-16h).

Halle de la Riveraine, dimanche 22 novembre à 14 heures (portes à 12h45), gala annuel de la Gym Serrières.

L'actualité culturelle

Concert à Notre-Dame

Dans le cadre de la commémoration du 80e anniversaire des orgues de la Basilique, la concertiste parisienne Sophie-Véronique Cauchefer-Choplin donnera un concert vendredi 20 novembre.
Le programme comprendra des œuvres de C. Franck, L. Vierne, E. Bourdon, M. Duruflé et J.-J. Grunnewald. Le concert se terminera par une «Suite romantique» de D. Bédard ainsi que par une improvisation sur un thème donné.
Basilique Notre-Dame, vendredi 20 novembre à 20 heures.

Un théâtre endiablé

Du 24 au 29 novembre, le Théâtre universitaire neuchâtelois Thune investira la salle de spectacle du collège de la Promenade pour sa nouvelle création : *Diable d'homme*, de Robert Lamoureux.

Diable d'homme emmène le spectateur dans un petit bureau intérimaire parisien des années septante. La directrice militante de Paris intérim gère ses quatre employées avec leurs petits problèmes quotidiens…
Collège de la Promenade, les 24, 25, 26 et 28 novembre à 20 heures, le 29 novembre à 16 heures. Entrée: Fr. 20.–/Fr. 10.– (réduction). Réservations: theatre.thune@unine.ch, tél. 079/ 738 95 16.

Fête des morts

La fête mexicaine des morts est une fête ancestrale et joyeuse. C'est le moment où les âmes des défunts viennent rendre visite aux vivants.
Une exposition regroupant des squelettes en papier mâché sera vernie au péristyle de l'Hôtel de Ville, samedi 21 novembre. Cet événement, fruit d'une collaboration entre l'Association d'échanges interculturels InterNos et l'association des «Trois poules», donnera l'occasion d'appréhender une perception différente de la mort.
La population est invitée à amener trois fleurs oranges ou rouges et trois bougies (indispensables) pour chanter et participer à la procession qui partira samedi à 18 heures de l'Esplanade de la Collégiale pour rejoindre le Péristyle.
Péristyle de l'Hôtel de Ville, du 21 au 25 novembre. Vernissage, samedi 21 novembre à 18 heures. Ouvert sa de 18 à 22 heures, di et lu de 14 à 18 heures, ma de 14 à 20 heures, me de 14 à 17 heures. www.internos-neuch.ch/

«Le Canzoniere»

La Société Dante Alighieri propose lundi 23 novembre au Pommier «Le Canzoniere», de Umberto Saba, avec la voix récitante de Pascal Dober et Emile Willemin au piano. Le spectacle autour des figures rassemblées de Saba et Bach suggère à l'auditeur un choix de poésies qui portent des noms évoquant l'art musical: «Prélude et chansonnettes», «Prélude et fugues», qui témoignent de la vénération que le poète vouait à la musique en général et à Bach en particulier.
Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, lundi 23 novembre à 18 heures. Entrée libre, chapeau.

La compagnie «Le Pestacle fatal» crée une pièce d'Antoinette Rychner au Pommier

Faire un enfant ?

Création mondiale au Pommier! La compagnie «Le Pestacle fatal» y joue «L'enfant, mode d'emploi», une pièce de la jeune dramaturge Antoinette Rychner. Ce spectacle traite de l'engagement à vie que requiert l'enfantement dans une société axée sur l'éphémère et la satisfaction personnelle immédiate. Avec Nathalie Sandoz, Carine Baillod et Vincent Rime, dans une mise en scène de Françoise Boillat.

Vincent Rime et Nathalie Sandoz risquent la perpétuité en donnant la vie. • Photo: Guillaume Perret

«L'enfant, mode d'emploi», c'est l'histoire d'une génération d'Européens face à la question de la maternité et de la paternité. A travers la fiction, le spectateur rencontre un couple désireux de fonder une famille qui croise une femme seule entretenant un rapport des plus énigmatiques avec celui qu'elle appelle son «fils».

Engagement à long terme

«L'enfant, mode d'emploi» pose des questions cruciales en phase avec notre époque : sommes-nous encore capables d'envisager l'engagement à long terme que présuppose le contrat familial? Comment s'en sortir en tant qu'adulte dans une société qui nous élève dans l'idée que rien n'est plus important que notre plaisir personnel tout en nous affirmant qu'une mère ou un père doit faire passer son devoir de parent avant sa propre satisfaction?

Zapping permanent

Cette fiction théâtrale, si elle part de la crise de la natalité, se propose de mener plus largement une réflexion créative à haute teneur en humour noir autour de la notion d'engagement. A l'heure où les mémoires sont volatiles et le zapping permanent, à une époque où effacer un message, quitter un emploi ou changer de partenaire est monnaie courante, Antoinette Rychner aborde le thème de la procréation comme l'une des dernières options irréversibles qu'il soit encore donné à l'individu de prendre.

S'attaquer à cette question fondamentale, jouer sur les peurs et les fascinations qu'elle suscite mais aussi la faire vaciller à la lueur d'un futur où plus rien ne séparerait l'individu du marché! Tel est le projet de ce spectacle à voir au Pommier jusqu'à dimanche.

Théâtre du Pommier, me et je à 20h, ve et sa à 20h30, dimanche à 17h.

Chronique culturelle

Fourberies

Après avoir beaucoup apprécié «Les Bacchantes» et «Don Quichotte», on attendait avec impatience le retour au Passage des malandrins d'Omar Porras. Et l'on n'a pas été déçu! Le Colombien établi à Genève nous a servi ce week-end un fantastique Scapin étourdissant de fourberies drolatiques. A en mourir de rire et cela fait du bien par les temps qui courent! Le Teatro Malandro revient aux origines, à la farce avec ses grosses ficelles et ses outrances comiques, cette farce que Molière a pratiqué à ses débuts avant d'écrire des comédies plus fines axées davantage sur le langage. Porras pratique un théâtre de l'excès volontairement kitch qui flirte parfois dangereusement avec les limites du bon goût. Va-t-il trop loin? Le public a répondu par la négative, qui a apprécié les feux d'artifice, pétards, coups de pistolet, cotillons, chansons et autres musiques jaillies d'un juke-box multicolore… Du théâtre comme celui-là, on aimerait en voir plus souvent. Autrement dit, chaque saison. Car dans cette galère-là, nous savons toujours ce que nous allons y faire.

Patrice Neuenschwander

Publicité

Samedi 21 novembre 2009
20h00
Temple de St-Blaise
col legno
duo de guitares
Olivier Richard
& Mathias Trottmann
Concert
en faveur de
Terre des hommes
aide à l'enfance - www.tdh.ch
pour un programme au Burkina Faso
Entrée libre - Collecte à la sortie

Le programme politique du Conseil communal dans le détail (I)

Mesures concrètes pour 2010-2013

Le 7 décembre, le Conseil communal soumettra au Conseil général son programme politique ainsi que la planification financière pour les années 2010-2013. Les lignes de force de cette politique reposent sur 158 mesures développées selon cinq axes (voir encadré).

Cohésion sociale

Soutenir les mouvements associatifs et favoriser la rencontre et l'entraide

- Travailler davantage avec les associations (social, sport, culture, etc.) et offrir aux associations une tribune dans notre journal «Vivre la Ville» afin de les faire connaître et provoquer une adhésion plus forte de la population.
- Développer les activités en faveur des enfants et adolescents durant les vacances scolaires (accueil parascolaire, passeport vacances, camps de la Rouvraie, offres du Service des sports, Centre de loisirs).
- Lutter contre l'illettrisme : mise en place du programme quadriennal de promotion de la lecture au sein des crèches communales, puis du dispositif d'accueil parascolaire. Soutenir les actions de prévention menées dans les quartiers, les institutions et en milieu scolaire par les Associations «Lire et Ecrire» et «PIP» (prévention de l'illettrisme au préscolaire) ; mettre en relation des jeunes et des personnes âgées pour favoriser la lecture.
- Former le personnel communal au développement des liens de proximité avec la population.
- Favoriser l'intégration des communautés étrangères en intensifiant notre collaboration avec des associations.
- Favoriser l'organisation de manifestations culturelles et sportives dans les quartiers.
- Evaluer le programme pilote «Anim'Action» et le cas échéant le poursuivre et l'étendre à d'autres quartiers de la ville.
- Adapter et développer la police de proximité et l'Observatoire de la cohésion sociale et de la sécurité.
- Développer les collaborations avec les sociétés locales, y compris avec les associations d'étudiants et les directions des homes.
- Favoriser l'entraide citoyenne en collaboration avec le tissu associatif et en particulier avec l'Association neuchâteloise de services bénévoles.
- Evaluer et négocier les modalités de la convention passée entre la Ville de Neuchâtel et le chef du DJSF concernant la collaboration policière en ville de Neuchâtel.

Prestations d'accompagnement et d'encouragement

- Développer le sport en entreprise, dans une organisation de partenariat public/privé.
- Emploi : favoriser l'intégration socioprofessionnelle des personnes émargeant à l'aide sociale et plus particulièrement la population des moins de trente ans par l'engagement d'une vingtaine de stagiaires en premier emploi et par l'ouverture de nouveaux programmes d'occupation.
- Vieillissement : œuvrer, dans le cadre des fondations existantes, à la création d'une trentaine d'appartements protégés pour personnes âgées.
- Créer une cantine scolaire au sein de l'Hôtel des Associations.
- Ecoles de sport, atelier des musées et animation sportive : favoriser les échanges entre disciplines pour les jeunes, en collaboration avec les clubs et les associations.
- Renforcer l'attractivité de Neuchâtel en matière d'études supérieures, en favorisant les collaborations entre les Ecoles supérieures du secondaire II et du tertiaire, la HE-Arc et l'Université.
- Affirmer la responsabilité des communes dans la gestion de la scolarité obligatoire, y compris après la mise en œuvre de la réforme «HarmoS» et s'opposer à la cantonalisation de cette tâche de proximité.
- Découpler la structure d'accueil «Le Serpentin» aux Valangines, qui accueille actuellement les élèves des collèges de Vauseyon et des Parcs, en trouvant de nouveaux locaux plus proches de ce dernier collège.
- Etendre à la journée complète l'horaire d'accueil de la structure d'accueil «Le Mikado» aux Acacias à l'occasion du déménagement de la crèche dans le nouveau bâtiment propriété de la Ville sur le site des Cadolles.

Le Conseil communal entend favoriser l'organisation de manifestations dans les quartiers.

Politique culturelle et sportive

- Soutenir la culture jeune, émergente, la relève, les nouveaux talents, la création locale, l'art contemporain et les musiques actuelles.
- Mettre l'accent sur le fonctionnement des lieux culturels et leur animation.
- Redéfinir les missions de la Maison du Concert et en faire un lieu d'expression privilégié des arts de la scène produits par les indépendants sans exclusivité.
- Intensifier la collaboration avec les villes de l'Arc jurassien : Le Locle et La Chaux-de-Fonds, dans le cadre du Réseau des trois villes, ainsi que Bienne et Yverdon-les-Bains.
- Intensifier la collaboration avec les communes du littoral à travers la commission sport, culture loisirs de la COMUL et créer un Conseil de la culture au niveau de l'agglomération.
- Favoriser l'animation culturelle dans des lieux typiquement urbains où s'exprime la culture postmoderne.
- Renforcer le rôle de centre culturel de nos musées communaux tout en développant les collaborations notamment avec les autres institutions du Réseau des trois villes.
- Conclure des mandats de prestations avec les acteurs culturels bénéficiant de subventions régulières supérieures importantes.
- Consacrer une part importante de nos moyens aux expressions d'avant-garde en favorisant des pratiques artistiques à la pointe de la réflexion exercées par des jeunes talents.
- Conserver à Neuchâtel les festivals qui s'y sont développés et soutenir leur expansion contrôlée (Festineuch, NIFFF, Festival choral international, Festival Neuchâtel Scène ouverte, Buskers Festival, Semaine internationale de la marionnette en Pays neuchâtelois).
- Développer les prestations en partenariat avec les communes voisines regroupées au sein de la Communauté urbaine du littoral (COMUL) au profit de la population de l'ensemble de l'agglomération.

2010-2013

Cinq axes stratégiques

- Une cohésion sociale renforcée pour bien vivre ensemble
- Une politique de l'environnement au service du développement durable
- L'entretien du patrimoine, une responsabilité envers les générations futures
- La politique d'agglomération au cœur des enjeux de la réforme institutionnelle
- Une gestion financière de la ville responsable au service de la population.

Le programme politique du Conseil communal dans le détail (II)

Préserver l'environnement

Les ressources naturelles de la planète sont limitées. Afin de préserver ce capital précieux pour les générations futures, le Conseil communal entend mener une politique « responsable et cohérente » dans le domaine de l'environnement. Il favorisera un développement durable dans les domaines de l'énergie, de la mobilité, de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Politique de l'environnement

Energie

- Assainir les bâtiments (p.ex. Pierre-à-Bot 30-32 et le collège du Crêt-du-Chêne).
- Remplacer progressivement les lampes à incandescence sur 4 ans en vue de leur interdiction dès la fin 2013.
- Réduire la consommation électrique (appareils en stand-by, gestion de l'éclairage, ….) par des campagnes d'information et de démonstrations par service.
- Eliminer les fontaines à eau en bonbonne : programme d'encouragement pour l'utilisation des installations branchées directement sur le réseau ou du simple robinet.
- Créer une mise en réseau des chauffages à distance existants afin de permettre le développement de leur alimentation en bois produit localement.
- Etablir un avant-projet pour la réalisation d'un réseau de « froid » à distance au centre-ville à partir de l'eau pompée dans le lac.
- Rendre obligatoire l'établissement de l'étiquette display pour tous les bâtiments d'habitation et de service (privés et publics) de la Ville de Neuchâtel.
- Encourager et accompagner les programmes d'assainissement pour les bâtiments dont les valeurs de consommation sont anormalement élevées.
- Etudier et mettre en œuvre des moyens de réduire la consommation de l'éclairage public et de diminuer la pollution lumineuse nocturne.
- Introduire le principe de la « Centrale à Négawatts » pour communiquer de manière dynamique au sujet de l'évolution des économies d'énergie. Il s'agit de centraliser et d'additionner les économies réalisées en kW et d'illustrer le résultat sous la forme d'une « centrale » à production négative.
- Participer au projet de Management Energétique Urbain selon l'engagement de la Ville.
- Poursuivre le projet Holistic qui est actuellement conduit dans le quartier Gare-Mail-Monruz-Maladière.
- Faire construire les installations de turbinage des eaux de la Serrière et du Seyon par VITEOS.
- Réaliser le turbinage des eaux à la sortie de la STEP.
- Faire construire les éoliennes prévues à Chaumont par VITEOS.
- Etudier le potentiel géothermique profond notamment dans le secteur de Monruz en lien avec la chaire récemment créée à l'Université (CREGE) et dans le prolongement de l'étude menée par l'Etat.
- Evaluer la possibilité d'un regroupement des installations de panneaux solaires photovoltaïques sur des toitures favorables appartenant à la Ville (écoles, patinoires, stade de la Maladière, …).
- Faire compléter la centrale photovoltaïque du complexe de la Maladière par VITEOS et ce éventuellement en lien avec le point qui précède.

Des installations de turbinage des eaux de la Serrière devraient être construites par Viteos.

Mobilité

- Assurer la desserte des « Park & Ride » par les transports publics.
- Etudier les moyens d'augmenter la flexibilité et l'offre des transports publics en fonction de l'affluence notamment lors de manifestations.
- Réexaminer le mode de subventionnements des abonnements de l'Onde verte et en assurer, le cas échéant, la promotion.
- Réaliser le projet « Mobile en Ville ».
- Etudier, en collaboration avec l'association Noctambus, l'extension de la prestation aux autres villes.
- Mettre en place un réseau de points de recharge pour scooter et vélos électriques dans le cadre du programme NewRide.
- Mettre en œuvre un 2e train de mesures en faveur d'une mobilité durable.
- Etudier la création d'un bateau-bus (scolaire, …) le long des rives (à l'échelle de l'agglomération).
- Finaliser et réaliser le programme d'actions « plan de mobilité professionnelle » pour l'administration.
- Développer les contacts avec les entreprises afin de favoriser les plans de mobilité d'entreprises par quartier.
- Centraliser dans un catalogue d'outils communs les mesures applicables et appliquées sur la commune de Neuchâtel via le site Internet.
- Etudier les moyens d'encourager un système de covoiturage à Neuchâtel.

Aménagement du territoire

- Intégrer le domaine de l'énergie et de l'environnement dans les réflexions pour la mise à jour du plan et règlement d'aménagement communal.
- Etudier la réduction de l'empreinte routière et notamment élargir l'espace piétonnier au nord de la place Numa-Droz.
- Etudier la faisabilité de la mise en sens unique de la boucle routière entourant la zone piétonne tout en maintenant les lignes de transports publics actuels.
- Initier le réaménagement des Jeunes-Rives (programme Europan).
- Réaménager le secteur de Serrières en profitant de l'opportunité des importants aménagements liés à la réalisation du tunnel autoroutier.
- Etudier l'implantation d'un camping de passage dans la zone d'utilité publique de Chaumont en vue d'y développer le tourisme vert.

Environnement

- Centraliser les données environnementales existantes.
- Compléter les données environnementales manquantes.
- Mettre en place un monitoring permettant une consultation simplifiée et un suivi coordonné de l'évolution de la situation dans le domaine environnemental.
- Etablir un bilan de la qualité de l'air sur la base de l'ensemble des études existantes. Assurer un suivi, mettre en place un monitoring de la qualité de l'air par quartier sensible.
- Habiller et intégrer la station de référence de mesures de la qualité de l'air à l'avenue de la Gare.
- Bénéficier d'instruments de mesure de la qualité de l'air afin d'affiner les observations à l'échelle locale (quartier, carrefour, rue) en collaboration avec le SCPE, dans le but de contrôler concrètement l'évolution de la qualité de l'air.
- Organiser et favoriser des actions au niveau des quartiers tels que vide-greniers et manifestations de promotion du tri des déchets. Favoriser l'introduction de la taxe au sac, développer et intensifier les points de collecte de type Ecopoint.
- Etablir le cahier des charges relatif à l'approvisionnement, la

Yuri Buenaventura et son groupe à Festineuch en 2008

distribution et le contrôle de l'eau par le gestionnaire du réseau d'eau de la Ville de Neuchâtel, soit VITEOS.
- Etudier, en collaboration avec VITEOS, le Service de la consommation et des affaires vétérinaires et le Service cantonal de la protection de l'environnement, l'avenir de la station de conditionnement de Champ-Bougin.
- Prendre les mesures nécessaires pour maintenir et garantir la qualité de l'eau produite dans les gorges de l'Areuse.
- Diminuer les rejets par les ménages de substances polluantes dans les eaux usées, notamment en ce qui concerne les phosphates dans les produits pour les machines à laver la vaisselle.
- Effectuer des campagnes de prélèvements et d'analyses des eaux usées afin de surveiller les rejets et localiser les éventuels rejets non conformes.
- Poursuivre le programme «Nature en Ville».
- Développer une «boîte à outils environnementale» sur le site de la Ville de Neuchâtel.
- Développer des partenariats avec des fournisseurs de solutions «durables» pour obtenir des prix préférentiels (appareils de mesures, abonnements, …).
- Mettre en valeur les actions que certains services ont déjà mis en œuvre, les développer afin que ces expériences puissent être utilisées à plus grande échelle au sein de l'administration.
- Introduire au sein de l'administration le logiciel Ecoentreprise, un outil informatique développé par Ecoparc et permettant une mise en pratique et une évaluation simple et efficace.
- Evaluer la composition et la statique des décharges des Plaines-Roches et de Tête-Plumée. En cas de besoin, mettre en place un monitoring.
- Evaluer le risque sur le domaine naturel des falaises, mettre en place un programme de prévention.
- Développer, coordonner et mettre en œuvre une procédure visant à favoriser une démarche environnementale pour l'organisation de manifestations.

Développement durable
- Dresser un bilan de la situation, reprendre les actions qui ont bien fonctionné et en proposer de nouvelles dans le cadre d'une mise à jour du processus.
- Renforcer les liens entre les générations et concrétiser les principes du développement durable dans la vie quotidienne.
- Initier un partenariat entre la population, les autorités et l'administration, notamment en lien avec les projets urbanistiques et d'aménagement.
- Etudier les possibilités de mettre en œuvre cette approche dans les quartiers de la Ville.
- Valoriser le complexe immobilier de la ferme de Pierre-à-Bot suite au départ du siège romand de la Fédération d'éducation à l'environnement.

Entretien du patrimoine (bâti et non bâti)

- Adapter l'ampleur de notre parc immobilier et favoriser la cohésion sociale.
- Recourir systématiquement au fonds cantonal d'aide au logement.
- Assainir les bâtiments du patrimoine immobilier administratif.
- Doter la Ville d'instruments adaptés pour assurer une efficiente politique d'entretien.
- A Monruz Sud, valoriser les friches industrielles.
- Valoriser le secteur de Monruz Sud.
- Affecter l'ensemble du secteur du Chanet en lien avec des activités de formation dans le domaine du sport.
- Initier la réalisation de la première étape du réaménagement des Jeunes-Rives, du Vieux Port, du quai Osterwald et de la Place du Port / Place Alexis-Marie-Piaget.
- Valoriser la zone d'utilité publique à Chaumont.
- Débuter les travaux de révision des plans directeur et d'aménagement communaux.
- Améliorer l'accès à la gare.
- Valoriser le bois provenant de nos forêts.
- Mettre en œuvre le plan directeur de la mobilité douce.
- Poursuivre l'entretien du domaine public et du réseau routier.

Le programme politique du Conseil communal dans le détail (III)

Le salut par les fusions

Le défi majeur de ces prochaines années sera celui des fusions de communes. Le Conseil communal en est convaincu, qui entend relever ce défi et œuvrer activement à la construction de l'agglomération. Il réclame par ailleurs de nouvelles compétences pour les communes.

Politique d'agglomération

Fusions de communes
- Lancer un processus d'étude sur l'opportunité de fusionner avec les communes du littoral qui le souhaiteraient et participer à la construction de l'agglomération avec des partenaires prêts à se regrouper.

Collaborations bilatérales sectorielles
- Poursuivre les collaborations bilatérales avec les communes qui en expriment le vœu dans des secteurs tels que l'informatique, la sécurité, certains services sociaux, l'énergie, les transports, les déchets, la culture ou le sport.

Respect et mise en œuvre des contrats d'agglomération RUN
- Atteindre les objectifs figurant dans les contrats d'agglomération signés par le Réseau des trois villes et la Comul avec le Conseil d'Etat.

Réseau des trois villes
- Définir une stratégie de promotion culturelle commune.
- Promouvoir la collaboration entre les différents acteurs culturels, les institutions culturelles et les pouvoirs publics.
- Mettre certains équipements culturels en commun afin de maximiser leur utilisation.
- Coordonner les projets de développement et les transports.
- Promouvoir l'utilisation des transports publics.
- Favoriser la mobilité du public à l'intérieur du réseau des trois villes au moyen des transports publics.
- Constituer un pôle de compétences entre les trois villes afin de fonctionner en tant qu'interlocuteur unique auprès du canton.
- Faciliter l'accès aux données foncières cantonales.
- Réaliser une étude sur une nouvelle répartition des compétences entre le Canton et les trois villes respectivement les agglomérations.
- Répartir entre les villes des infrastructures d'importance cantonale.

Comul
- Elaborer une stratégie logement du Littoral.
- Faciliter la promotion des pôles de développement.
- Développer un système de transports publics performant en termes de cadence, desserte, rapidité et efficacité.
- Assurer un accès aux centres-villes, aux équipements et aux pôles de développement.
- Développer la mise en réseau des transports publics.
- Développer les interfaces transports publics – transports motorisés individuels.
- Améliorer la collaboration et la coordination régionales en matière d'équipements et d'infrastructures à construire.
- Optimiser la gestion des équipements et infrastructures d'importance régionale.
- Etude en vue de la création d'une Agence de développement.
- Mise en place d'un système de répartition des charges et bénéfices.

Finances et développement économique

Finances
- Participer activement à la redéfinition du paysage institutionnel du canton ainsi qu'à la répartition des missions, en lien avec leur financement.
- Accompagner la révision de la péréquation financière intercommunale dans la perspective d'une meilleure reconnaissance des charges d'agglomération.
- Consolider la fortune nette, après l'entrée dans la Caisse de pensions unique et la période de crise, à hauteur de 15 millions au moins.
- Intégrer les nouveaux outils de maîtrise des finances décidés par le Conseil général.
- Tendre vers l'autofinancement des investissements (freiner l'endettement).
- Supprimer la taxe sur les spectacles.
- Analyser au moins une vingtaine de prestations de la Ville (statu quo, suppression, cantonalisation selon le principe de la subsidiarité, externalisation par mandats de prestations, régionalisation, adaptation) dans une perspective de réduction des charges ou d'augmentation des recettes.
- Poursuivre l'adaptation de l'ensemble des taxes et émoluments.
- Examiner les prestations en vue d'une tarification à prix coûtant.
- Finaliser une entrée en douceur dans la Caisse de pensions unique, du point de vue financier.
- Poursuivre la centralisation à l'interne des activités financières et comptables.
- Développer le processus de réforme, en lien avec l'association des cadres, tendant à l'examen des prestations de la Ville, réflexion à élargir à l'ensemble du personnel et à la commission financière du Conseil général.
- Lutter contre les reports de charges et confiscations de produits menés par l'Etat hors désenchevêtrement.
- Contribuer à la remise en question du principe de l'exonération fiscale totale dont peuvent bénéficier certaines personnes morales.

Pour 2010-2013, La Ville devra tendre à l'autofinancement des investissements.

Promotion économique
- Favoriser l'accueil et l'intégration du personnel expatrié des entreprises internationales.
- Attirer de nouvelles entreprises et accompagner celles qui sont déjà installées.
- Poursuivre la densification de l'habitat.
- Contribuer à la mise en place d'un cursus en comptabilité et finance internationales.
- Contribuer à la dynamisation du centre-ville.
- Collaborer de manière accrue avec les services de l'Etat.
- Etudier la possibilité d'extension et de densification de zones de développement économique.

Assurances
- Finaliser la restructuration de la gestion du portefeuille d'assurances choses et RC.

Personnel
- Moderniser le statut du personnel, de manière générale et en lien avec différents thèmes (temps partiel, égalité hommes-femmes, etc.).
- Contenir l'augmentation de la masse salariale induite par le système de rémunération mis en place en 2002.
- Centraliser la politique RH, notamment dans le domaine des assurances sociales.
- Développer une politique de gestion des compétences.
- Soutenir l'encadrement.
- Centraliser la gestion de l'absentéisme.
- Mettre en place une politique d'apprentissage et de formation.
- Améliorer la gestion des conflits et la lutte contre le harcèlement.

2010-2013

Communication

En termes de communication, le Conseil communal entend intensifier ses efforts en matière d'information des citoyens. Concernant le « Vivre la Ville », le rythme de parution sera réduit au profit de numéros spéciaux. Un poste de chargé de communication au service du Conseil communal et des directions sera également créé. Quant aux nouvelles technologies de communication, le Conseil communal souhaite développer la cyberadministration.

Une structure cohérente

L'Histoire place la Suisse au centre de l'Europe géographique et ce n'est une surprise pour personne. Depuis dimanche soir, notre pays est devenu bien malgré lui le centre du monde… L'équipe de Suisse des M17 ne vient-elle pas de conquérir la Coupe du Monde de football ? Quel panache !
D'aucuns ne manqueront pas de citer cet exemple d'intégration, certes, mais aussi le fruit d'un travail cohérent. Les éloges pleuvent de partout et les petits Suisses d'Albanie, de Tunisie, de Bosnie-Herzégovine, du Congo, du Portugal, du Chili, de Croatie, du Ghana, de Serbie et des Breuleux ont démontré tout au long de la compétition une maturité qui n'a d'égale que l'insolence avec laquelle ils ont affronté ce tournoi. L'heure des choix a ainsi sonné, car il s'agira de garder les crampons sur le gazon et ne pas oublier le plaisir, et le travail surtout, l'ouvrage devant sans cesse être remis sur le métier. Les grands clubs d'Europe jouent des coudes pour s'assurer les services de nos vaillants joueurs, reconnaissant à travers eux les principes de formation appliqués dans notre pays. N'est-ce pas là aussi un probant succès ?

Rémy Voirol

La Ville officielle

Journées familles « Nature en ville »

Ville de Neuchâtel — NATURE en VILLE

Le groupe de travail du programme «Nature en ville» invite la population à venir découvrir quelques aspects de la biodiversité des rives **samedi 21 novembre** de 10 à 12 heures sur les rives du lac entre le Laténium et l'hôtel Palafitte (arrêt de bus : Monruz ou Musée d'archéologie, ligne 1).

Voici le programme :

- Observation des oiseaux et histoire des poissons sur les rives de Monruz
  avec Blaise Mulhauser, Muséum d'histoire naturelle
- Découverte de la végétation pendant la période de repos au travers des espèces présentes dans les environs.
  avec Françoise Martinez Monney, ingénieure horticole, Service des parcs et promenades et François Felber, directeur, Jardin botanique
- Mais où se cache le Monruz?
  Recherche des indices dans le paysage et le sous-sol
  avec Pierre-Olivier Aragno, délégué à l'environnement
- Histoires d'arbres et d'eau.
  avec Jan Boni, ingénieur forestier communal et de l'arrondissement de Neuchâtel
- Rôle du programme «Nature en ville»
  avec Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal et Silvia Almeida, architecte, Service de l'aménagement urbain.

La manifestation aura lieu par tous les temps.

Rendez-vous Nature

Le prochain «Rendez-vous Nature» aura lieu mercredi 25 novembre au Muséum d'histoire naturelle avec le film de Daniel Auclair «Les abeilles, miel ou déconfiture ?» La vie fascinante des abeilles nous révélera-t-elle les clés de leur déclin ? L'homme est-il responsable de cette catastrophe ? Les abeilles vont-elles disparaître ?
Muséum d'histoire naturelle, rue des Terreaux 14, mercredi 25novembre à 12h30 et à 14h15. Entrée libre.

Atelier des musées

Les enfants de 10 à 12 ans sont conviés au Muséum d'histoire naturelle, samedi 28 novembre de 9h45 à 12h15 pour des moments de découverte autour du thème «Les fossiles».
Les petits de 4 à 5 ans quant à eux ont rendez-vous mercredi 2 décembre de 14 heures à 15h30 pour un atelier sur le thème «A chacun sa queue».
Renseignements et inscriptions : Atelier des musées, tél. 032 717 79 18 (matin) www.atelier-des-musees.ch

Université populaire neuchâteloise

L'Université populaire neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans le cours suivant :

Manger moins gras : oui, mais comment faire ses choix ?,
par M^me^ Florence Authier, diététicienne, *lundi 30 novembre à 19h30.*

Renseignements et inscriptions : Université populaire neuchâteloise, mardi et jeudi de 14h à 17h au no de tél. 032 725 50 40, e-mail : upn-littoral@rpn.ch, site internet : http//upn.cpln.ch

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Joseph La Commare, architecte à Boudevilliers, d'un permis de construire pour la réalisation d'un balcon et d'une porte-fenêtre en façade sud de l'immeuble 104, rue de l'Orée, article 8449 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Nathalie et Francis Cardot. Les plans peuvent être consultés du 13 novembre au 14 décembre 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour l'assainissement des façades, l'agrandissement d'un balcon et l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 16, rue Guillaume-Ritter, article 8186 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Madeline Huguette Baudin. Les plans peuvent être consultés du 13 novembre au 14 décembre 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Maye, architecte à Cortaillod (Bureau Etienne Maye SA), d'un permis de construire pour la rénovation d'un immeuble, la création d'un balcon et l'installation de capteurs solaires en toiture 10, rue de Comba-Borel, article 7429 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jérôme Hagg. Les plans peuvent être consultés du 20 novembre 2009 au 5 janvier 2010 délai d'opposition.

Demande de Madame Lidia Renzo, architecte à Peseux, d'un permis de construire pour la rénovation des combles de l'immeuble 15, rue de l'Ecluse, article 691 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Maria Manuela et Massimo Cruciato. Les plans peuvent être consultés du 20 novembre 2009 au 5 janvier 2010 délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Fahrni, architecte à Hauterive, d'un permis de construire pour la démolition de garages et de dépôts et aménagement d'une surface d'exposition 17, rue de la Pierre-à-Mazel, article 15333 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Automobiles Senn SA. Les plans peuvent être consultés du 20 novembre 2009 au 5 janvier 2010 délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.
Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2^e^ étage.
Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

La chronique musicale de...

Wambli... miam !

J'ai beau essayer... impossible ! Le nom de ce groupe me fait irrémédiablement penser à une célèbre marque de biscuits helvétiques ! Pourquoi ? Mystère. Toujours est-il que les quatre Wambli sont plutôt « bonne pâte ». C'est aussi le cas des différents ingrédients qui composent « East Indigo », le premier album de ce quartet de jazz neuchâtelois.

Aimant se définir comme *« la tête du dragon mais en aucun cas comme le leader »*, le saxophoniste Yann Altermath n'en est pas à son premier coup d'essai. Ce joyeux trentenaire a participé à de nombreux projets d'envergure nationale et internationale. Parallèlement à ses études menées avec succès à l'EJMA de Lausanne, il a été membre des Moonraisers pendant 10 ans. Après avoir enregistré trois albums avec la formation de reggae neuchâteloise, il rejoint le Quartz, un quartet avec qui il gagne le « Chrysler jazz award » lors du Montreux Jazz Festival de 2003. L'année suivante, tout en se produisant plusieurs fois en concert avec le tromboniste Rico Rodriguez, il est convié sur un album de Lee Scratch Perry, célèbre producteur et musicien jamaïcain. A coté de Wambli, Yann Altermath est membre de l'Ensemble Rayé (avec qui il se produit à l'étranger), d'Afro Sound Spirit (qui fait dans l'afro beat) et enseigne le saxophone à l'école *Ton sur Ton* de La Chaux-de-Fonds.

Si le coordinateur de Wambli est un professionnel accompli, ses comparses (Michael Gabriele/piano+rhodes, Pierre Kuthan/contrebasse et Manuel Linder/batterie) ne sont pas en reste non plus. Ces quatre lascars débutent leurs libations acoustiques en 2004, dans le cadre d'un atelier animé par Sébastien Boisseau. Chose rare en pareille circonstance, la mayonnaise prend ! Les musiciens décident donc de poursuivre l'expérience. Au menu lors de ce séminaire : une composition intitulée *« Wambli »*. Le groupe vient de trouver un nom. Le quartet se fixe l'objectif d'enregistrer un premier album. Après avoir décidé d'un concept et convenu que ce projet se doit de rester un terrain de jeu, chaque artiste amène sa pierre à l'édifice, avec au moins une composition. Yann Altermath en livrera 7. Saisissant la bête par les cornes, le saxophoniste s'enferme dans son home studio et élabore des maquettes avec le matériel fourni par ses collègues. Il en ressort avec un univers et une esquisse de disque. Il ne reste plus qu'à répéter et mettre la galette en boîte. La dégustation peut commencer !

« East Indigo » oscille entre influences européennes (le morceau titre et ses mélopées tziganisantes), contemporaines (*Happy Aspirator* et ses harmonies à la Radiohead), funky-groove (*Groovy Steps* et ses syncopes démentielles) et même expressionnistes (*Au revoir* et son sax écorché vif). Juste bon… comme un biscuit !

M. N.

Wambli – East Indigo
Label : Altrisuoni
www.wambli4tet.com

A travers l'histoire

Construite au milieu du XVIIe siècle, cette fontaine - dont le lion est probablement l'œuvre du sculpteur Jonas Favre - était utilisée au début du XXe siècle pour laver son linge. (MAHN)

La Ville officielle

La Villes sportive

Football corporatif
Terrain des Charmettes
Jeudi 19 novembre, 18h45, Raffinerie-Celgene, groupe B.
A 20h15, Panerai-La Gondola, groupe A.
Lundi 23 novembre, 18h45, Néotime-Philip Morris, groupe A.

Football
Dimanche 22 novembre, stade de la Maladière, 14h30, Xamax 1re-BSC Young Boys, 1/8e de finale de Coupe de Suisse.

Basketball
Samedi 21 novembre, halle de sport de la Riveraine, 17h30, Union Neuchâtel Basket-Pully Basket, LNB.

Hockey sur glace
Patinoires du Littoral
Mercredi 18 novembre, principale, 19h45, Neuchâtel Futur-Fleurier, novices A.
Samedi 21 novembre, halle, 11h30, Neuchâtel Futur-HC La Chaux-de-Fonds, moskitos A.

Rugby
Samedi 21 novembre, terrain de Puits-Godet, 15h, RC Neuchâtel Sport-RC La Chaux-de-Fonds, LNB.

Les Lundis des mots

Lundi 23 novembre à 18 heures au Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9 : *Le «Canzoniere» de Umberto Saba*
Lecture de Pascal Dober avec Emile Willemin, au piano.
A 20 heures à la Librairie le Cabinet d'Amateur, Escalier-du-Château 2 : *Le «bébé parfait», sa critique, sa légitimation*
Avec Marie Gaille, chargée de recherche CRNRS, Paris.

Qualité de l'air à Neuchâtel

Qu'est-ce qu'une particule fine...? Dans le domaine de la qualité de l'air, les particules sont de très petites poussières. Les plus grosses retombent rapidement sur le sol, les plus petites sont emportées sur de plus grandes distances. Avec un diamètre inférieur à dix millièmes de millimètre ou env. 1/7 du diamètre d'un cheveu, ces poussières parviennent à rester quelque temps en suspension dans l'air. Nous les appelons PM10 («Particulate Matter» de diamètre égal ou inférieur à 10 microns). Ces particules peuvent avoir de nombreuses origines : combustion, industries, processus mécaniques (abrasion) et formation secondaire à partir de polluants atmosphériques (SO_2, NOx, NH_3, COV). En milieu urbain, les sources principales sont le trafic (moteurs diesels) et les chauffages au mazout.
L'Homme est muni de protections naturelles qui piègent les poussières et les rejettent. Ce système naturel n'est pas efficace contre ces fameuses particules fines qui parviennent jusqu'à l'extrémité du réseau pulmonaire au niveau des alvéoles où s'opèrent les échanges gazeux entre l'air et le sang. Certaines de ces particules sont si fines qu'elles parviennent à transiter vers le sang. Les effets sur la santé sont des affections des voies respiratoires et du système cardiovasculaire ainsi qu'une augmentation du risque de cancer.
Comme on le constate sur le graphique ci-dessous, la concentration en PM10 dépasse parfois la norme à Neuchâtel. Fort heureusement, il s'agit de périodes limitées en liaison avec une météo calme (par exemple, brouillard) l'hiver lorsque les émissions des installations de chauffage à mazout s'additionnent à ceux du trafic routier.
En cas de valeurs excessives, un plan d'alerte a été défini avec l'application de mesures notamment une campagne «Pic de pollution» permettant la vente d'abonnements «Onde verte» hebdomadaires pour les transports publics à prix préférentiel. Ces mesures urgentes sont des tentatives pour limiter à court terme ces pics. Ces mesures réactives sont nécessaires, mais le plus efficace reste les mesures préventives pour limiter ces pics. Ne pouvant agir sur la météo, nous devons nous concentrer sur les émissions d'autant plus que les solutions existent et, petit bonus, permettent de faire des économies financières. Au niveau du chauffage, en abaissant la température de 1°C, on diminue déjà la consommation de quelques %.
Pour plus d'informations et pour suivre quotidiennement l'évolution des PM10 à Neuchâtel : www.ne.ch/air
Tous autres renseignements peuvent être obtenus auprès du Service cantonal de l'environnement, tél. 032/889 67 30, ou du délégué communal à l'environnement, tél. 032/ 717 76 75, Pierre-Olivier.Aragno@ne.ch

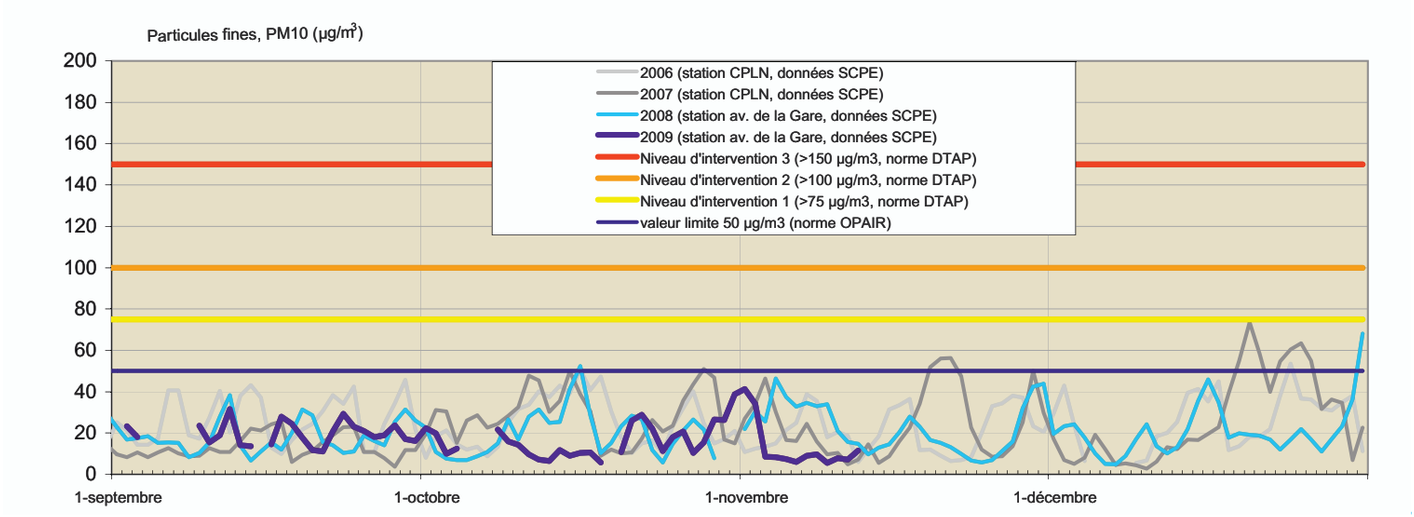

Echos

Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M^me^ Françoise Jeanneret, présidente, à la rencontre des archivistes suisses.

Vendredi le Conseil communal a sera représenté par M. Pascal Sandoz, directeur de la sécurité, à la rencontre des institutions romandes engagées dans le sauvetage professionnel.

Vendredi, M. Daniel Perdrizat, directeur de la santé et des affaires sociales, représentera les Autorités communales, à l'inauguration de la Tour des Cadolles.

Vendredi, le Conseil communal sera représenté par M. Alain Ribaux, directeur du développement économique, à la cérémonie de remise du Prix Nexans 2009.

Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^me^ et M. Jacqueline et Henri Jean-Petit-Matile-Zeller, à l'occasion du 67^e^ anniversaire de leur mariage.

Le Conseil communal a également adressé ses félicitations et ses vœux à M^me^ Lucette Reutter, à l'occasion de son entrée dans sa 103^e^ année.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 9 au 15 novembre 2009
- Température extérieure moyenne : 7.1° C.
- Degrés-jours : 90.0 DJ.

Renseignements complémentaires : www.ne.ch/Energie, rubrique Climat-Consommation ou au Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

Programme cinéma pour la semaine du 18 au 24 novembre

APOLLO 1 032 710 10 33
TWILIGHT-CHAPITRE 2
1re semaine.
12 ans sug. 14 ans. VF me au ma 14h45, 17h30, 20h30, ve/sa 23h15.
Acteurs: Robert Pattinson, Kristen Stewart, Dakota Fanning.
De Chris Weitz.

APOLLO 2 032 710 10 33
LE PETIT NICOLAS
8e semaine.
Pour tous, sug. 7 ans. VF me au ma 15h30, 20h30.
Acteurs: Kad Merad, Valérie Lemercier, François-Xavier Demaison.
De Laurent Tirard.

APOLLO 2 032 710 10 33
LE RUBAN BLANC
5e semaine.
14 ans sug. 16 ans. VO s-t fr. me au lu 17h30.
Acteurs: Ch. Friedel, U. Tukur, B. Klaussner.
De M. Haneke.

APOLLO 2 032 710 10 33
2012
2e semaine.
10 ans sug. 12 ans. VF ve/sa 22h45.
Arcades: VF me au lu 17h15, 20h30, ve au ma 14h.
Acteurs: J. Cusack, A. Peet, T. Newton.
De Roland Emmerich.

APOLLO 2 032 710 10 33
LA PROMESSE
1re semaine.
14 ans sug. 16 ans. VO s-t fr/all. ma 17h45.
Acteurs: Benicio Del Toro, Brock Johnson, Brittany Tiplady.
De Sean Penn.

APOLLO 3 032 710 10 33
SIN NOMBRE
1re semaine.
14 ans sug. 16 ans. VO fr. s-t all. me au ma 18h, 20h15, ve/sa 22h30. Acteurs: Hector Anzaldua, Karl Braun, Kristian Ferrer.
De Cary Fukunage.

APOLLO 3 032 710 10 33
LUCKY LUKE
5e semaine.
7 ans sug. 10 ans. VF me au ma 15h15.
Acteurs: Jean Dujardin, Michaël Youn, Alexandra Lamy.
De James Huth.

ARCADES 032 710 10 44
LA TERRE DES HOMMES ROUGES
(Avant-première en faveur de Terre des hommes).
12 ans sug. 12 ans. VO port. s-t fr/all. ma 20h.
Acteurs: Claudio Santamaria, Alicélia Batista Cabreira, Chiara Caselli.
De Marco Bechis.

BIO 032 710 10 55
TU N'AIMERAS POINT
1re semaine.
14 ans sug. 14 ans. VO s-t fr/all. me au ma 18h15, me/au lu 20h15.
Acteurs: Zohar Strauss, Ran Danker.
De Haim Tabakman.

BIO 032 710 10 55
MISSION - G
6e semaine.
Pour tous. VF me au ma 15h30.
De Hoyt Yeatman.

REX 32 710 10 77
2012
2e semaine.
10 ans sug. 12 ans. VF me 14h, ma 20h30.
Acteurs: John Cusack, Amanda Peet, Thandie Newton.
De Roland Emmerich.

REX 032 710 10 77
MICMACS À TIRE-LARIGOT
4e semaine.
10 ans sug. 12 ans. VF me au lu 20h15.
Acteurs: Danny Boon, André Dussollier, Julie Ferrier.
De Jean-Pierre Jeunet.

REX 032 710 10 77
À L'ORIGINE
2e semaine.
10 ans sug. 14 ans. VF me au ma 17h45.
Acteurs: François Cluzet, Emanuelle Devos, Vincent Rottiers. De Xavier Giannoli.

REX 032 710 10 77
TEMPÊTE DE BOULETTES GÉANTES
3e semaine.
7 ans sug. 7 ans.
VF je au ma 15h.
De Phil Lord.

REX 032 710 10 77
SAW 6
3e semaine.
18 ans sug. 18 ans. VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Shawnee Smith, Tobin Bell, Costats Mandylor.
De Kevin Greutert.

STUDIO 032 710 10 88
L'IMAGINARIUM DU DOCTEUR PARNASSUS
2e semaine.
10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, me au lu 20h30. VO s-t fr/all. me au ma 17h45, ma 20h30.
Acteurs: Heath Ledger, Johnny Depp, Colin Farrell.
De Terry Gilliam.

L'instantané de Stefano Iori...

... un arbre pour chaque naissance.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
no principal: tél. 032 713 30 00.
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, Conseil social, c/o Pro Infirmis, (Maladière 35, case postale), tél. 032 722 59 60, fax 032 722 59 70, secrétariat administratif et cours, tél. 032 913 22 77.

MCPN - Mouvement de la condition paternelle de Neuchâtel et environs, (case postale 261, 2034 Peseux), soutien et conseils dans les cas de divorce, tél. 032 841 72 01.

MDA - Mouvement des Aînés (rue Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 + lundi et jeudi de 13h30 à 16h30, tél. 032 721 44 44, e-mail: mdanebe@bluewin.ch - dès 50 ans: cours divers et activités.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD
Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **no 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Culte des samedi 21 et dimanche 22 novembre

Sud:

Collégiale: di à 10h culte avec sainte cène.

Temple du Bas: jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Est:

Maladière: di à 10h, culte avec sainte cène.

Ouest:

Serrières: sa 21 à 18h45, C21, culte pour les jeunes suivi d'un repas.

Pourtalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: 22. November 9 Uhr, Gottesdienst im Temple du Bas Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Basilique Notre-Dame, jeudi 19 novembre à 20 heures, conférence: «Affaire Ecône: état des lieux», par le Chanoine Nicolas Betticher, vicaire général et porte-parole du diocèse. Entrée libre, collecte.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe. Ma 24 à 19h30, bible à la carte.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Maxime Rebetez

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

LE MOINS CHER -50%
MEUBLES-MATELAS-VÊTEMENTS-CHAUSSURES
BOISSONS - VINS - ALIMENTATION - ETC
MEUBLES DU BATTOIR ♦ CASSE-PRIX
50 CTS BIÈRE SAGRES BIÈRE ST-OMER
PEPSI COLA 1L SAN PELLEGRINO 1,5L
MATHOD
ENTRE ORBE/YVERDON

De retour des championnats du monde de karaté, Jonas Martin livre ses impressions

La Suisse rentre bredouille

Les championnats du monde de karaté cadets et juniors se sont déroulés du 12 au 15 novembre à Rabat, au Maroc. Une délégation suisse composée de treize athlètes a fait le déplacement. Jonas Martin, membre du Neuchâtel Karaté-Do était de la partie. En lice dans la catégorie des moins de 21 ans en kumité (combat), il rentre malheureusement bredouille. Vice-champion de la Coupe d'Europe et champion suisse en titre, il a remporté trois combats qui n'ont malheureusement pas suffi à l'amener sur le podium. Cet étudiant en sport et en géographie à l'Université de Lausanne livre ses impressions sur cette compétition.

Jonas Martin est rentré de Rabat où il a disputé ses seconds championnats du monde de karaté.

Qu'est-ce qui t'a permis d'être sélectionné pour ces championnats du monde ?

J'ai été sélectionné grâce à mes résultats sur les plans national et international. Au début de l'année, j'ai terminé à la deuxième place des Championnats d'Europe des moins de 21 ans à Paris. Au niveau national, j'ai obtenu le titre de champion suisse par équipe, ainsi que celui de champion suisse individuel.

Comment s'est déroulé ton séjour à Rabat ?

Notre délégation est arrivée à Rabat le mardi 10 novembre au soir. Le lendemain matin nous avons récupéré du voyage et sommes allés nous entraîner. La compétition a commencé le jeudi 12 novembre avec l'ensemble des catégories des moins de 21 ans. J'ai combattu directement le matin. Après trois victoires, mon parcours s'est arrêté suite à une défaite contre un Slovaque. Les jours suivants, j'ai assisté à la compétition en tant que spectateur. Le dimanche 15 novembre, nous avons eu l'occasion d'aller visiter Rabat. Nous sommes notamment allés voir un bazar en compagnie de notre coach national Franco Pisino (photo de gauche).

Quelles étaient tes attentes par rapport à ces championnats ?

Au vu de mes derniers résultats internationaux et de ma préparation je pensais sincèrement avoir des chances de monter sur le podium. J'avais pour ambition de me classer dans les quatre meilleurs. Mais en combat, rien n'est jamais gagné d'avance. Malgré ma défaite contre ce Slovaque, je pense avoir ma place dans des compétitions de cette envergure.

Es-tu satisfait de ton parcours et des combats que tu as effectués ?

Oui et non ! Je suis content d'être arrivé jusque-là tout en sachant que j'aurais pu aller plus loin. Je suis satisfait de la manière dont j'ai combattu. Par contre, je trouve frustrant de m'être arrêté en quart de finale. Il aurait suffi que je gagne mon combat contre ce Slovaque pour m'assurer de figurer dans le classement des huit premiers. Etant resté cloué au lit durant trois jours avant la compétition, je suis tout de même satisfait de ma prestation. Pour cette compétition, j'ai également changé de catégorie de poids. Habituellement en moins de 68 kg, je suis passé en moins de 78 kg. Ce changement s'est révélé très positif. Malgré le fait que je sois plus petit de taille, je pense être physiquement plus dynamique que la plupart de mes adversaires.

Qu'as-tu pensé de cette compétition de haut niveau ?

J'ai déjà participé à des championnats du monde de karaté cadets et juniors à Izmir en 2007. En ce qui concerne ceux de cette année à Rabat, je les ai trouvés très bien organisés. Il faut savoir que ces championnats réunissaient plus de 80 nations et quelque 1000 participants. Les catégories étaient donc bien remplies. Les compétiteurs helvétiques n'avaient rien à envier à ceux des autres nations. Concernant les résultats, la France, le Japon et l'Egypte sont les trois pays qui sont clairement ressortis du lot. Les combattants suisses doivent encore se familiariser avec ceux des pays de l'Est et d'Asie. Ils possèdent d'autres façons de combattre qui peuvent parfois nous poser problème. Personnellement, je vais encore devoir travailler mon côté tactique qui m'a fait défaut lors de mon dernier combat à Rabat.

Quels sont les prochains rendez-vous importants dans ton agenda de sportif d'élite ?

Je me prépare pour les championnats d'Europe cadets et juniors qui auront lieu en février 2010 en Turquie. J'espère pouvoir confirmer mon résultat de l'année passée et pourquoi pas monter sur la plus haute marche du podium. Je vais également prendre part aux compétitions de Golden league (compétition de niveau européen) durant l'année prochaine. Au niveau national, je participera à l'ensemble des compétitions de Swiss league pour tenter de décrocher un quatrième titre consécutif de champion suisse.

Comment concilies-tu le karaté avec tes études ?

J'ai toujours réussi à gérer mon emploi du temps très chargé. Je suis entré à l'Université de Lausanne en septembre dernier et le niveau est loin d'être le même qu'au Lycée. Effectuant tout les jours les trajets entre Neuchâtel et Lausanne, il n'est pas toujours facile de trouver à la fois le temps de s'entraîner et d'étudier. Mes déplacements à l'étranger me font également manquer des cours. Ce qui va devoir changer, étant donné que je n'ai pas droit à plus de 20 % d'absence dans mes cours de pratique du sport.

Comment envisages-tu ton avenir dans le karaté ?

Les championnats du monde de Rabat étaient mes derniers en tant que compétiteur de moins de 21 ans. Il me reste encore deux championnats d'Europe à disputer avant de passer chez les élites. J'aimerais ainsi pouvoir me qualifier pour les championnats d'Europe de 2011 qui se dérouleront en Suisse. J'aimerais pouvoir faire un bon résultat devant mon public. Ensuite, il faudra que je me fasse une place chez les élites tout en continuant avec succès mes études à Lausanne.

Anne Kybourg